





Communiqué de presse

Évreux, le 12 janvier 2021

Réformes Structurelles et Suppressions d'Emplois : Deux outils d'une même politique de destruction de la DGFIP et de dégradation du service public rendu à l'usager!

Les suppressions d'emplois

Depuis sa création, la DGFiP a perdu plus de 30 000 emplois et absorbé chaque année entre 96 et 83% de l'ensemble des suppressions d'emplois de la fonction publique d'État alors qu'elle ne représente qu' un peu plus de 5% des effectifs. Dans le cadre de la Loi Finances 2021, ce sont encore 1800 emplois qui vont disparaître faisant ainsi passer notre administration sous la barre symbolique des 100 000 emplois (équivalent temps plein). Dans les faits, l'administration ne réforme que pour adapter l'exercice des missions à des moyens en constante diminution, très loin du souci affiché d'une meilleure qualité de service public.

La Direction Départementale des Finances Publiques de l'Eure devra contribuer à hauteur de 15 emplois pour 2021. Cette décision sera entérinée ce 19 janvier en Comité Technique, portant à 253, le nombre d'emplois perdus depuis 2007.

Cette politique a de fortes conséquences sur notre service public, sur les usagers et les collectivités locales. En effet, pour faire face à la baisse constante des moyens l'administration adapte ses structures et son réseau. Ceci se traduit par la mise en œuvre du « Nouveau Réseau de Proximité » et la fermeture programmée de nombreux services sur le territoire national et dans notre département.(cf. Communiqué de presse joint).

Un grand nombre de Centres des Finances Publiques (ex centres des impôts), de Trésoreries de proximité et de services ont déjà fermé et d'autres fermeront encore dans le département d'ici à 2022.

Les réformes structurelles :

La Direction Départementale Finances Publiques (DDFIP) de l'Eure à présenté le 2 juillet 2019 son projet de restructuration des services des finances publiques du département. Ce projet, appelé NRP (Nouveau Réseau de Proximité) a pour but officiel de rapprocher les services des usagers mais la réalité sera bien différente.

Ainsi, le projet de la direction est de supprimer une très grande partie des structures en 18 mois et de concentrer sur deux ou trois résidences les services des particuliers et des entreprises.

Ce qui a changé au 1^{er} janvier 2021

7 services ont fermé leurs portes :

- 5 trésoreries : Bourg-Achard (Le Roumois), Charleval (L'Andelle), Gisors, Rugles et Valde-Reuil
- Fermeture de 1 service des impôts des entreprises (SIE) : Vernon
- Fermeture de 1 service des impôts des particuliers (SIP) : Louviers

Les réformes encore à venir

Au 31 août 2021, sont programmées les fermetures de 5 autres services :

les trésoreries de Brionne, Conches-en-Ouche, Gaillon, Pacy-sur-Eure et Saint- André-de-l'Eure

Au 31 décembre 2021, fermetures de 9 autres services :

- Fermeture de 5 trésoreries : Beuzeville, Breteuil sur Iton, Le Neubourg, Louviers et Vernon
- Fermeture de **1 service des impôts des entreprises** : Pont-Audemer
- Fermeture de 3 services des impôts des particuliers (anciens centres des impôts) : Les Andelys, Pont-Audemer, Verneuild'Avre-et-d'Iton.

Dégradation du service public rendu à l'usager

Le nombre de Services des Impôts des Entreprises -SIE- diminuera (ce qui portera préjudice aux PME...) pour passer de 4 SIE (Pont-Audemer, Louviers, Vernon, Évreux) à 2 SIE à termes (Louviers et Évreux) ainsi que le nombre de Services de Publicité Foncière-SPF- qui sont passés de 5 à 1 seul, situé à Évreux dès le 1er septembre 2020.

Au 1er septembre 2020 également, les missions foncières et cadastrales ont été concentrées en un seul Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF) à Louviers alors qu'elles étaient exercées sur les 7 SIP du département.

Pour les Centres des Impôts appelés les Services des Impôts des Particuliers, il en sera de même : ils seront réduits, passant de 7 (Pont-Audemer, Bernay, Verneuil, Vernon, Les Andelys, Louviers et Évreux) à seulement 3 (Évreux, Vernon et Bernay) d'ici fin 2021.

Par exemple, un contribuable de Louviers, de Verneuil ou des Andelys qui a besoin d'un renseignement pour sa déclaration des revenus devra se déplacer à Vernon ou à Évreux! Un contribuable de Val-de-Reuil qui voudra étaler son paiement de cantine ou avoir un délai de paiement devra se déplacer aux Andelys!

Il s'agit donc d'une régression inacceptable en termes de service public, et encore jamais vu à ce jour. A l'heure où les difficultés du monde rural et d'aménagement du territoire sont au cœur du débat public et où la crise sanitaire a montré le besoin de services public de proximité, et le besoin d'aide et d'accompagnement de nos concitoyens, il est inacceptable qu'une administration régalienne fasse fit des besoins de ses administrés et supprime la quasi-totalité de ses structures.

Contacts: